



# Edito

Janvier 2018

*Didier Debrabant*, Maire de Jolimetz

*Chères Jolimessines, chers Jolimessins*

*Dans cet édito, je me retournerai sur ces 4 premières années de mandat afin de vous en faire un rapide bilan puis, je vous présenterai les perspectives de l'année 2018.*

## Bilan 2014 -2017

### Cadre de vie – Vie associative

*Notre école ne cesse d'être attractive. Aujourd'hui, les 122 enfants sont répartis dans 5 classes. Cette attractivité est le fruit du dévouement, de la disponibilité et des compétences de chacun. Qu'il s'agisse des enseignants, des parents d'élèves, du personnel communal ou de la municipalité, chacun donne le meilleur de lui-même pour l'épanouissement de chaque enfant. Je n'oublie pas les activités périscolaires. Depuis quatre ans, les employés communaux, les contrats aidés et les nombreux bénévoles, à travers des activités riches et variées contribuent également à l'épanouissement des enfants.*

*La vie associative n'est pas en reste. Depuis 2014, l'association la « cerise » s'est relancée et deux nouvelles se sont créées : « anima-livre » pour la gestion et le fonctionnement de la bibliothèque et « Gym-santé bis » qui a lancé l'activité aéroboxe.*

*Je remercie et félicite chacune des dix associations. Elles contribuent au dynamisme de notre village avec des moments forts pour petits et grands.*

*Les manifestations communales : commémorations aux Monuments aux Morts, randonnées, chasse aux œufs, concerts, fêtes communales, Téléthon sont tant d'événements également qui favorisent les rencontres, les échanges.*

*Enfin, depuis deux ans, la foire aux vins, en partenariat avec l'association « AMES » de Le Quesnoy, devient un événement phare de la fin de l'automne pour notre village.*

*Que tous les acteurs, bénévoles et élus qui contribuent au dynamisme de la commune soient ici remerciés pour leur investissement et leur dévouement.*

*Je ne pouvais terminer sans un remerciement à Anne-Marie Rousseau, notre ATSEM. Durant 30 ans, auprès des enseignants, elle a contribué avec passion et dévouement à l'épanouissement des enfants du village...Bonne retraite Anne-Marie.*

### Cadre de vie – Travaux

*Depuis le début de notre mandat, sans augmentation des trois taxes communales, nous avons réalisé plus de 300 000€ d'investissements. Les plus importants sont les suivants :*

- *La démolition du préfabriqué ;*
- *L'achat de la salle « Don Bosco » aujourd'hui salle « Pierre Testelin » ;*
- *La mise en place d'un panneau d'affichage électronique ;*
- *La réorganisation du cimetière avec l'installation du columbarium, du jardin du souvenir, de la récupération de 45 concessions ;*
- *La création d'un îlot ralentisseur rue du Pavé ;*
- *L'achat une bande terrain vers la chasse Pénin afin de finaliser une boucle pédestre vers la ferme de l'Hôpital... ;*
- *La mise en accessibilité de la mairie, de l'église, de la maison du Temps libre et de la salle Testelin.*

*À ces investissements, il faut ajouter d'importants travaux réalisés en régie : aménagement complet de la « Maison du temps libre », la restauration complète de salles de classes, l'aménagement du cimetière, l'enfouissement des réseaux aux abords des bâtiments communaux. Ces travaux réalisés en régie représentent des économies substantielles pour notre budget communal.*

# Perspectives 2018

## Cadre de vie – Vie associative

*Un changement important est annoncé pour la prochaine rentrée scolaire. Le Gouvernement ayant décidé de diminuer fortement le nombre de contrats aidés, nous reviendrons à la semaine à quatre jours et la fin des activités périscolaires. Sans contrats aidés, la commune n'a pas les moyens financiers d'assurer des activités périscolaires de qualité. Dans le contexte actuel, avec la baisse de certaines dotations, nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter les dépenses de fonctionnement. Je regrette profondément la fin de ces activités périscolaires. Avec les bénévoles, les contrats aidés et le personnel communal, elles favorisaient les échanges intergénérationnels et la découverte de nouvelles activités pour le bonheur des enfants.*

*L'école, avec toute l'importance qu'elle représente pour la vie de notre commune, fort heureusement, n'est pas le seul lieu d'échanges, de rencontres et de partage. Chacune des dix associations de notre commune, de part chacune de ces actions est un maillon d'une chaîne de solidarité. Une chaîne qui nous relie tous avec pour but d'échanger, de mieux nous connaître, de nous accepter avec nos différences, de vivre en harmonie.*

*Chacune des vos actions est le constat d'un village qui bouge. N'ayez pas peur de nous proposer des projets audacieux, la municipalité sera toujours là pour vous aider et vous soutenir financièrement au-delà de vos subventions habituelles. La vie associative est le cœur de vie de notre village*

## Cadre de vie – Travaux

*Cette année sera consacrée essentiellement à l'étude d'aménagement des rues du Pavé et Marc Poirrette. L'appel d'offres concernant l'étude d'aménagement de la RD33 sera lancé durant le premier trimestre. Les dossiers de demandes de subventions seront transmis au Conseil Départemental et au service de l'État après le résultat de cette étude.*

*L'aménagement de l'espace situé entre la maison du temps libre et la salle Testelin est un chantier que nous voulons réaliser avec vous de la phase projet à la phase réalisation.*

*Au niveau de la mise en accessibilité, des travaux en régie seront réalisés dans les sanitaires de la salle Arthur André.*

*Le très haut débit, autre sujet de préoccupation, son déploiement avance à grand pas. Un calendrier nous a été communiqué. Le village est décomposé en deux phases. La première nous garantit la mise en service durant le premier trimestre 2019 pour près de 85% du village. Concernant la deuxième phase, malheureusement, la mise en service est programmée au dernier trimestre 2020. Il est à rappeler que la commune ne maîtrise pas ce déploiement. Cette compétence relève de la Région.*

*Au sein de la Communauté de commune du pays de Mormal, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) doit être finalisé cette année. Il s'agit d'un dossier important pour le développement de notre territoire.*

*Toujours au niveau de la CCPM, le tracé du « Véloroute » passera par la rue du Rond Quesne. Nous veillerons à la sécurisation de cet aménagement, surtout la traversée de la Chaussée Brunéhaut.*

*Un autre dossier, il s'agit du projet de béguinage. L'étude de besoin doit être terminée au premier trimestre. J'espère que le résultat de cette étude nous sera favorable. Il permettrait ainsi à certains Aînés de rester au cœur de leur village.*

*Vous pouvez le constater, nos ambitions restent à la hauteur de nos moyens. Il s'agit pour toute l'équipe municipale de rester fidèle à notre plan d'action.*

*Toute l'équipe municipale, le personnel communal, les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle et heureuse année 2018.*

# Jolimetz qui s'anime !

Bénédicte Dzikowski : Adjointe aux fêtes



Culture, Convivialité ... mais aussi activités sportives.

## 2017, l'année des rencontres improbables.

Notre engagement : Favoriser le lien intergénérationnel en organisant des moments de rencontres et d'échanges ou en soutenant activement toutes les associations qui œuvrent dans ce sens est l'une de nos priorités.

Le 21 Janvier : Cérémonie des vœux du Maire.

Le 5 Février. « Musiques de Films » avec le jeune Orchestre du Hainaut-Cambrésis. 120 musiciens des orchestres d'Harmonie de Bapaume, Marly et Quarouble sous la direction de Thierry Huvelle.

Le 9 Avril : Parcours du cœur. Partager ensemble les bienfaits du sport. Une randonnée de 5 ou 10 kms autour de Jolimetz.

Le 15 Avril : Chasse aux œufs. Une cinquantaine d'enfants venus accompagnés de leurs parents pour un après-midi rempli de surprises. Activités manuelles, jeux ... pour leur plus grand plaisir, ravis de repartir avec leurs créations après une chasse aux œufs au milieu des fleurs, arbres et arbustes.



Le 8 Mai : Repas des aînés. Le banquet des aînés a été organisé au restaurant « Le Mormal », le repas était excellent et l'ambiance au rendez-vous.



# Les 23.24.25 Juin : LA DUCASSE

« Promenade et contes » dès le vendredi avec les enfants de l'école puis à 19 heures pour tout le monde. Les spectateurs venus très nombreux sillonnent les chemins de Jolimetz et sont accueillis chez l'habitant dans leurs cours et jardins, décors magnifiques et magiques pour y apprécier les comédiens-conteurs du théâtre du Bimberlot.



Le samedi, c'est la journée du Vélo qui commence avec un défilé de « vélos fleuris ». De jeunes Jolimessins traversent la rue « Coulon » avec fierté sur leurs vélos décorés. Puis c'est près de 250 coureurs cyclistes de 7 à 70 ans qui s'élancent dans les rues de Jolimetz pour plusieurs courses par catégorie. Un public toujours fidèle est venu les encourager.



Le spectacle du samedi soir : extraordinaire, inoubliable ...

## SOMESANA nous arrive de la ville de Dej en Roumanie.



Une trentaine de jeunes du centre culturel de Dej, danseurs pleins d'énergie, chanteurs et comédiens de talent se produisent. Ils nous font découvrir certaines pépites du folklore Roumain, mais aussi nous surprennent par leur maîtrise de la langue française au travers d'un extrait de la célèbre « partie de cartes » de Marcel Pagnol.



Un spectacle réussi ! Riche d'échanges qui augurent peut-être d'un futur jumelage.



Le dimanche, après une matinée plutôt pluvieuse, le soleil arrive enfin pour réchauffer les nombreux brocanteurs installés au centre du village et dans la rue « Coulon ». L'Orchestre Harmonique clôture cette belle journée en nous proposant un concert Pop-rock. La fête se termine le lundi avec le concours de pétanque et les tours de manège pour les enfants.



**Le 16 Septembre : Marche sans gluten.** Mme Lefèvre Muriel, déléguée départementale de l'AFDIAG et la commune de Jolimetz proposent une marche en forêt autour de la légende du Roi du bois de Mormal.



**Le 24 septembre: le jeune Orchestre du Hainaut-Cambrésis** en concert sous la direction de Thierry Huvelle. *Remerciements à Jean-Marc Lefèvre, vice-président de l'association et initiateur de tous ces concerts.*

**Le 15 Octobre: La 5<sup>ème</sup> de Beethoven à JOLIMETZ** par l'Orchestre Symphonique « Allegro Passionata » de Valenciennes sous la direction de Monsieur Emmanuel Puigdemont.

*Remerciements à Eric Villers initiateur de ce concert, musicien de l'orchestre symphonique mais aussi de l'Orchestre Harmonique de Jolimetz avec son voisin de pupitre : Thomas Demarcq.*



**Centenaire de la première Guerre Mondiale:** Commémorations aux Monuments aux Morts. Une lecture a été organisée dans l'église en présence d'enfants venus nombreux entonner la marseillaise.



**Les 11 et 12 novembre: La Foire aux vins** organisée par l'association AMES et la commune de Jolimetz. 18 viticulteurs et 8 producteurs locaux. Près de 800 personnes sont venues déguster les champagnes, vins de pays, huîtres, chocolats ...



**Le 3 décembre : Concert** de l'ensemble vocal « Aubade ». 18 choristes interprètent un répertoire varié allant de la renaissance à nos jours. *Remerciements à cette association qui a laissé l'intégralité de ses bénéfices au profit du Téléthon*

**Le Téléthon: Opération Viennoiserie et repas dansant** organisés par l'association Volley Loisirs et la commune de Jolimetz les 26 novembre et 9 décembre. Quelle ambiance !



La commission des fêtes : Bénédicte Dzikowski, Mireille Dupire, Virginie Dumoulin, Edith Glasse, Mehdi Hamida, Gérard Druelle, Jean-Marie Lalou, Jean-Marc Lefebvre, Thierry Guyonnet.

Un grand merci aux associations, aux bénévoles pour leur participation active tout au long de cette année.  
Meilleurs vœux à tous !



L'année dernière dans ce journal, nous nous posions la question de l'avenir des nouvelles activités périscolaires (NAP). Beaucoup d'écoles ont fait le choix de revenir à la semaine de quatre jours. A Jolimetz, la reconduction pour une année supplémentaire des NAP était liée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, s'assurer de l'adhésion des parents à qui il a été demandé de se positionner au cas où la semaine de cinq jours serait reconduite. Ensuite, obtenir la reconduction d'une année des « contrats avenir » de Maggy Marhem et Violaine Bracq. Puis, être éligible une année supplémentaire au fond d'amorçage, principale ressource financière pour maintenir les NAP à 0.50 € de l'heure. Un autre élément, plutôt inattendu mais encourageant est venu se greffer : la motivation des intervenants bénévoles. Toutes les conditions étaient finalement réunies pour poursuivre une année de plus.

Nous accueillons donc chaque soir de 16h à 17h, pour la quatrième année consécutive, près de 60 enfants de l'école. Les activités proposées sont toujours aussi nombreuses et se renouvellent en permanence. Deux nouveaux ateliers ont vu le jour. Un atelier « danse moderne » avec l'arrivée dans l'équipe des animateurs d'Anaïs Bourse qui effectue un service civique à Jolimetz sur une mission d'accueil à la bibliothèque. Deux ateliers « hand ball » avec l'intervention du club de le Quesnoy. Nous vous invitons à vous connecter sur le site de la commune : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr) pour en savoir plus.

Nous réaffirmons ici que la déclinaison de la réforme des rythmes scolaires à Jolimetz comporte aujourd'hui de nombreux points positifs. Les NAP à Jolimetz permettent aux enfants, au-delà de leurs activités scolaires, d'aborder de nombreuses thématiques dans un environnement tourné vers la découverte des contextes locaux, sociétaux et environnementaux. Les NAP à Jolimetz induisent du lien social et intergénérationnel avec les nombreux bénévoles qui nous ont rejoints, riches de leurs expériences professionnelles, associatives ... mais aussi avec tous ces jeunes que nous avons pu recruter dans le cadre « d'emploi avenir » ou de « service civique ». A ce propos, nous sommes fiers d'avoir respecté notre obligation de formation aux emplois avenir dans le cadre défini, qui a permis pour l'heure à Laura Bilot d'obtenir son CAP AVS dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis et Expériences) et qui rejoint l'équipe de nos agents en remplacement d'Anne Marie Rousseau. C'est bien le respect de cette obligation qui donne du sens à ce type de contrat et qui en fait un véritable tremplin vers l'emploi durable.

Malgré tout cela, la question de la reconduction pour 2018/2019 dans les conditions de ressources actuelles se pose à nouveau et tout laisse à penser que nous reviendrons à la semaine de quatre jours ...



;  
e  
ie  
gy  
ne

# Travaux 2017 et cadre de vie

Didier Debrabant : Maire. Noël Delleaux : Adjoint aux Travaux.

## Travaux d'enfouissement des réseaux.

Des travaux d'enfouissement des réseaux (linéaire de 90 m) ont été réalisés aux abords de l'école, de la salle Arthur André, de la salle Testelin et de la maison du temps libre. Il s'agissait d'enterrer ces réseaux avant les travaux de mise en accessibilité prévus pour la fin de l'année. D'autre part, l'objectif était de reconsidérer le déploiement des phases issues des postes de livraison triphasée afin de réaliser des économies non négligeables sur les puissances souscrites. **Un chantier au coût maîtrisé réalisé en régie grâce aux nombreuses compétences de nos agents.**

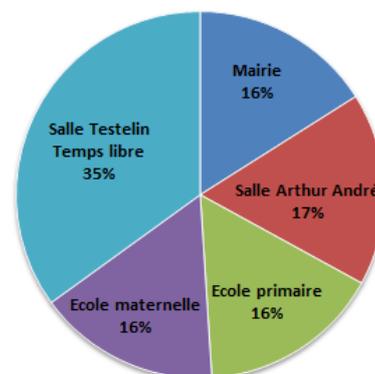


## Diagnostic énergétique et travaux d'isolation thermique au temps libre.

Limitier les coûts de fonctionnement en mettant en place une gestion intelligente des énergies : il s'agit aujourd'hui de l'une de nos priorités et d'un engagement de notre plan d'action. Pour cela, nous nous sommes positionnés en début d'année 2017 sur le dispositif SIRPP (Stratégie et de Réhabilitation du Patrimoine Public Sambre-Avesnois). Comme pour les 33 communes adhérentes à la SIRPP, l'objectif est de mobiliser les services et l'ingénierie d'un Conseiller Energie Partagée (CEP) pour nos futurs projets de rénovation énergétique dans le but de limiter les coûts. Pour l'heure, un pré-diagnostic a été réalisé afin de définir les besoins et les priorités.

Consommation année 2016

Bâtiment	Superficie en (m <sup>2</sup> )	Consommation finale en kWh	Coût total en €	Consommation en kWh/m <sup>2</sup> /Bât
Mairie	65	7634.2	458.5	16 %
Salle Arthur André	540	70926.59	4751.28	17 %
Ecole primaire	330	38758.27	2470.2	16 %
Ecole maternelle	220	25838.85	1646.8	16 %
Salle Testelin - Maison du temps libre	360	34102	5286.91	35 %
<b>Total</b>	<b>1515</b>	<b>177259.91</b>	<b>14613.69</b>	



Energie	Consommation	Répartition du coût
Eau (m <sup>3</sup> )	346.97	12%
Electricité (kWh)	36567.63	47%
Chauffage (kWh)	140692.32	41%
Coût (€)	14 641.74 €	100%

La consommation totale est légèrement supérieure à la moyenne de celles des communes adhérentes aux SIRPP. L'analyse de ce pré-diagnostic fait apparaître des consommations au niveau des salles Arthur André, Testelin et de la maison du temps libre bien supérieures aux autres bâtiments (par rapport aux taux d'occupation). D'après le CEP, les gains potentiels pourraient s'élever à 15 % en optimisant les conditions tarifaires, en mettant en place des systèmes de régulation et en adaptant les consommations à l'usage. Mais pour aller au-delà, la poursuite des travaux de rénovation déjà engagés s'avère incontournable. C'est pourquoi, nos agents se sont attelés ces derniers mois aux travaux d'isolation des combles de la maison du temps libre.



Isolation des combles de la Maison du temps libre

## Travaux au cimetière.

La reprise des 45 sépultures annoncée l'année dernière dans ce journal est terminée. La société « Granimond » qui nous a déjà installé le jardin du souvenir et le columbarium, a réalisé la procédure d'exhumation dans le strict respect d'un cahier des charges qui reste consultable en Mairie. Un ossuaire d'une capacité de 48 reliquaires a été mis en place ainsi qu'un banc en granit. Le coût de l'opération s'élève à 59000€. Une fois de plus nous félicitons nos agents pour l'excellent travail réalisé. En effet, les travaux de terrassement comprenant la redéfinition des allées, la répartition des terres, l'engazonnement et l'étalement de 120 tonnes de gravier ont été réalisés en régie pour un coût maîtrisé s'élevant à 2600 € :



## Accessibilité.

La loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » renforce les obligations de mise en accessibilité des espaces publics. L'amélioration de l'accessibilité est une nécessité pour les personnes à mobilité réduite telles que les personnes handicapées, les personnes âgées, les parents avec leurs enfants en bas âge, etc... C'est un enjeu social et humain que les collectivités se doivent d'intégrer dans leurs projets. Parmi les obligations, l'une d'elle impose au maire d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, quelle que soit la taille de la commune. Ce P.A.V.E a été réalisé en mai 2011. Il est intégré au cahier des charges qui définit la mission de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de la RD33. Cette mission sera déclenchée au premier semestre de cette année. Pour plus d'informations, consulter : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr)

En ce début d'année 2018, la commune engage une première tranche de travaux aux abords des derniers bâtiments dont elle a fait l'acquisition. Nous en profitons pour mettre en conformité l'accès de la Mairie, de l'église et pour créer plusieurs places de parking réservées aux personnes handicapées. Les travaux sont en cours et réalisés par l'entreprise « Montaron » et devraient se terminer fin janvier.



## Entretiens des haies.

Nous rappelons une nouvelle fois que l'entretien des haies en bord de route est obligatoire et qu'il incombe aux propriétaires ou locataires. Le conseil Municipal a décidé la mise en place d'une procédure de mise en demeure pour ceux qui tarderont un peu trop à effectuer ces tailles. Nous proposons toujours un service en « régie » à raison de 2€ par mètre pour un entretien au broyeur en bord de route.

## Les autres travaux en régie.

- Fleurissement, espaces verts.
- Et bien sûr, tous les travaux d'entretien courant : propreté du village, des bâtiments, cimetière, caches, voirie, fossés, réparations diverses.



Tous ces travaux sont possibles grâce à l'implication et aux nombreuses compétences de nos agents communaux. Nous les remercions pour leur investissement, leur disponibilité et tenons à les citer dans cet article.

**Brigitte Falkowicz**: adjointe administrative.

**Anne Marie Rousseau** : adjointe technique, ATSEM, intervenante au périscolaire.

**Marie Florence Becquigny** et **Malika Delval** : adjointes techniques affectées aux services garderie, cantine, entretien des bâtiments et intervenantes au périscolaire.

**Laura Bilot**, **Violaine Bracq**, **Maggy Marhem** : emplois avenir affectés au périscolaire mais aussi aux services cantine, entretien des bâtiments.

**Océane Wieckowski**, **Manon Leclercq** et **Anaïs Bourse** : service civique. Intervenantes au périscolaire et à l'accueil de la bibliothèque.

**Mathieu Caudrelier**, **Bruno Dumelz** et **Daniel Rousseau** : adjoints techniques affectés aux services travaux, entretien des bâtiments, espaces verts, voirie...



Agents présents lors de la soirée d'échanges des vœux du 17 janvier 2018

Retrouvez notre actualité sur : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr).

*Les membres de la commission travaux vous souhaitent :*  
**Bonne année 2018.**

*Didier Debrabant , Noël Delleaux, Marcelle Ghaye, , Jean-Marie Lalou, Thierry Guyonnet, Gérard Druelle, Anthony Vienne.*

# Les Finances Communales

Didier Debrabant : Maire - Anthony Vienne : Adjoint aux finances et social



Comme dans un ménage, une commune partage son budget entre le « fonctionnement » ( la vie courante), et les « investissements ».

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 21 mars 2017 pour voter le compte administratif 2016 (constatation des dépenses et recettes de l'année écoulée) et le budget prévisionnel 2017. Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

## Synthèse du compte administratif 2016

Les dépenses de fonctionnement : 474 342,24 €,  
Les recettes de fonctionnement : 509 974,43 €,  
Les dépenses d'investissement : 176 897,34 €. Les recettes d'investissement : 161 145,67 €.

Au cours de cette même réunion du Conseil Municipal a été décidé le maintien à l'identique des 3 taxes. Celles-ci n'ont pas changé depuis 1996. Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2017 ». Ce quatrième « budget primitif » du mandat a été voté à l'unanimité des membres présents.

## Budget primitif 2017 (budget prévisionnel) :

Dépenses de fonctionnement : 661 808,47 euros  
Recettes de fonctionnement : 661 808,47 euros  
Dépenses d'investissement : 216 542,77 euros  
Recettes d'investissement : 216 542,77 euros

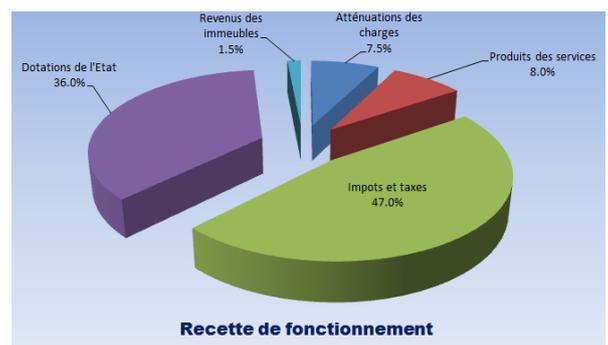
Le budget prévisionnel s'équilibre ainsi à 878 351,24 euros en « dépenses » et en « recettes ».

**Taxe d'habitation pour 9,25 %,**  
**Taxe foncière sur Bâti pour 9,90 %**  
**Taxe foncière sur non-Bâti pour 41,16 %.**

Au terme de cette année 2017 :

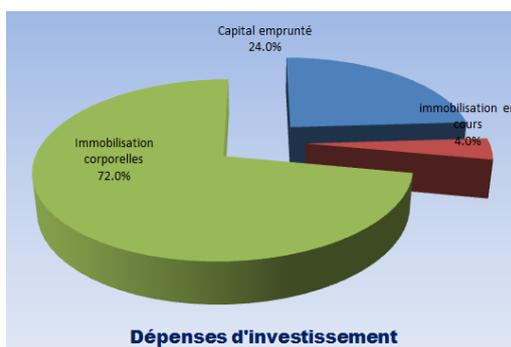
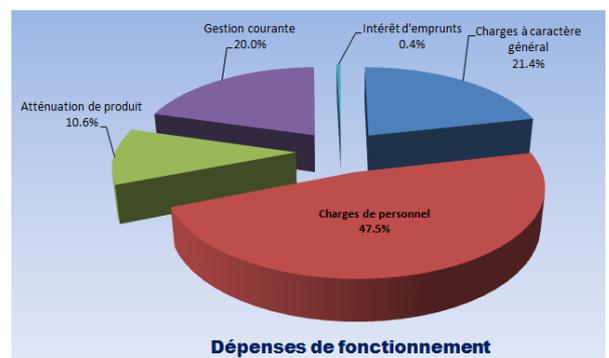
## Recettes de fonctionnement :

**7,5 %** en « atténuations de charges »  
*(Les contrats aidés et service civil font l'objet d'un subventionnement par l'état),*  
**8 %** en « produits des services »  
*(Notamment cantine scolaire-garderie),*  
**47 %** en « impôts et taxes »  
*(Notamment : taxes « foncières et d'habitations » - dotation de la Communauté de Communes du Pays de Mormal),*  
**36 %** en « dotations de l'État et diverses »,  
**1,5 %** en « revenus des immeubles ».



## Dépenses de fonctionnement :

**21,44 %** « charges à caractère général »  
*(Notamment eau/électricité/fournitures scolaires et administratives, assurances, cantine scolaire, fêtes et cérémonies, affranchissements, télécommunications),*  
**47,54 %** « charges de personnel et frais assimilés »,  
**10,59 %** en « atténuation de produit » (somme à rendre à l'état),  
**20 %** en autres charges de « gestion courante »  
*(Notamment service incendie, Noreade),*  
**0,41 %** intérêts emprunts.



## Dépenses d'investissement :

**24,01** en remboursement du « capital emprunté »,  
**3,95 %** en « immobilisations en cours »  
*(remise en état chemin des Béguines),*  
**72,03 %** en « immobilisations corporelles »  
dont travaux « îlot central rue du Pavé », « cimetière ».

Le budget

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Remboursement rémunération du personnel	4 583,28	31 955,03	16 020,29	15 127,85	34 610,72	36 520,87
Produits des services : cantine, garderie...	17 523,75	24 036,00	27 946,70	29 992,82	30 994,25	36 755,40
Impôts et taxes	196 579,98	232 326,82	216 318,32	243 476,06	243 445,55	243 883,90
Dotations et participations	188 172,42	180 830,60	205 641,57	191 172,80	185 022,23	182 497,26
Autres produits de gestion	12 109,76	3 390,54	591,96	361,35	4 818,95	10 293,00
Fonctionnement recettes	418 969,19	472 538,99	466 518,84	480 130,88	498 891,70	509 950,43

## Remarques/observations :

L'année 2017 aura été principalement marquée sur le plan budgétaire par le règlement des travaux de « l'îlot central rue du Pavé » et « l'aménagement du cimetière ».

En analysant nos recettes de fonctionnement de 2013 à 2016, nous constatons une hausse régulière (sans augmentation des trois taxes communales). Les dotations de l'Etat en baisse constante ont pu être compensées en partie par les dotations de la Communauté de Communes, en tenant compte du fait qu'aujourd'hui nous ne touchons plus directement la « Taxe professionnelle ». La ligne « impôts et taxes » a connu une évolution favorable comprenant les ressources de la « Taxe d'habitation ».

Une gestion active de la commune nous a permis de bénéficier d'une augmentation constante des « Produits des services » : cantine, garderie, rythmes scolaires. Ceci a engendré des aides complémentaires de l'Etat comme par exemple les contrats avenir...

Notre mandat est fortement marqué par des changements conséquents. La baisse des « dotations de l'Etat » a été un vrai sujet d'inquiétude ! Pour les trois prochaines années, nous devons nous attendre à des évolutions inquiétantes. Aujourd'hui, nous devons nous préparer à un nouveau grand chambardement ! Progressivement nous ne toucherons plus la « Taxe d'habitation ». Comment cette ressource va-t-elle être compensée ? Nous avons fait part de nos inquiétudes à Madame la Députée qui nous a garanti que nous continuerions à toucher la même somme au centime près.

Cela pose toutefois la question de l'évolution de cette somme. Nous avons toujours mis un point d'honneur à ne pas augmenter le taux de la « Taxe d'habitation ». Toutefois, nous savons qu'en cas « de coup dur » (comme on dit), le conseil municipal a le pouvoir de faire varier ce montant. Petit à petit, nos communes perdent le pouvoir de gérer directement... L'APVF (Association des Petites Villes de France fait remarquer que « l'après 2020 semble particulièrement confus sur le pouvoir de taux ». Comment pourront agir les élus locaux ? De plus nous nous inquiétons légitimement de la disparition d'une partie des aides accordées pour les jeunes en contrats avenir. Outre le fait que ces contrats permettent à de nombreux jeunes d'accéder à l'emploi, ils sont pour une petite commune comme la nôtre un moyen d'aide complémentaire : notamment dans le fonctionnement de la cantine, de la garderie, des rythmes scolaires, de la bibliothèque, etc... Comment financer 2-3 emplois à mi-temps sur nos fonds propres ? Par ailleurs, si l'on regarde du côté des subventions départementales elles sont en baisse depuis plusieurs années. Nous sommes contraints à une gestion sérieuse, exigeante et dynamique.

Les membres de la commission « Finances », vous souhaitent une bonne année 2018.

Membres de la commission : Didier Debrabant , Anthony Vienne, Noël Delleaux, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Thierry Guyonnet.



Didier Debrabant, président du C.C.A.S,

Jacques-Anthony Vienne, adjoint « social ».

Membres du CCAS : Charles Autrèaux, Edith Glasse, Bernard Colpin, Yvon Delferrière, Yves Baille, Marcelle Ghaye, Marc Houzet, Jacques Soriaux, Virginie Dumoulin.

Le CCAS est présidé par Monsieur le Maire, il s'agit d'une « instance » indépendante de la commune.

Cette année le C.C.A.S a permis la prise en charge d'une partie du coût du repas offert aux aînés. Pour rappel nous avons mis en place un dispositif de prêt sans intérêt pour des familles qui seraient en difficulté. Nous sommes à votre disposition pour vous aider en fonction de nos possibilités (possibilité de prêt entre 1000,00 et 1500,00 euros).